
Code de conduite pour les partenaires commerciaux

(version: 01.02.2022)

Sommaire

1.	Introduction	2
2.	Nos principes	3
3.	Intégrité et concurrence loyale	3
4.	Prévention de la corruption	4
5.	Conflits d'intérêts.....	4
6.	Protection de l'environnement.....	4
7.	Poste de travail sûr	5
8.	Protection des données	5
9.	Respect de ce code de conduite	5
10.	Interlocuteurs et interlocutrices	5

1. Introduction

Nous, Schäfer Shop¹, voulons être un partenaire commercial fiable en qui vous pouvez avoir confiance. Schäfer Shop s'efforce d'employer des pratiques commerciales transparentes et durables, pour un traitement honnête, juste et responsable des partenaires commerciaux.

Lors de la sélection de nos partenaires commerciaux, nous veillons à ce qu'ils respectent la législation et la réglementation en vigueur lors dans leurs pratiques commerciales. Ce point constitue pour nous la base d'une coopération de longue durée en toute confiance.

Notre code de conduite pour les partenaires commerciaux constitue donc une base importante de nos relations commerciales. Il oblige nos partenaires commerciaux à respecter les normes légales qui nous paraissent évidentes dans le cadre de notre activité d'entreprise. Le code de conduite se base entre autres sur le Pacte mondial des Nations unies et oblige nos partenaires commerciaux au respect des mêmes principes qui nous suivons nous-mêmes et que nos responsables commerciaux, nos cadres dirigeants et tous les collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise appliquent pour structurer Schäfer Shop.

Les partenaires commerciaux sont tous les tiers qui travaillent pour, au nom de ou en coopération avec Schäfer Shop. Parmi ceux-ci, on peut citer les fournisseurs, les partenaires de distribution, les sous-traitant(e)s et les représentant(e)s et représentants commerciaux(ales).

Nous remercions tous les partenaires commerciaux qui s'engage pour des pratiques commerciales responsables et justes au côté de Schäfer Shop.



Andreas Reuter (CEO)



Andreas Dietz (CFO)

¹ Schäfer Shop englobe Schäfer Shop Group GmbH & Co. KG ainsi que les filiales et sociétés correspondantes sises à l'étranger.

2. Nos principes

Pour nous, il est évident de respecter les lois, règlements et réglementations correspondants auxquels est soumis Schäfer Shop dans le cadre de ses activités d'entreprise. Nous revendiquons une structure d'entreprise durable, orientée valeur et attendons que nos partenaires commerciaux en fassent de même.

2.1. Modèles d'économie extérieure

De nombreuses lois nationales et internationales réglementent l'import, l'export ou le commerce intérieur de marchandises, technologies ou services, le traitement de certains produits tout comme les flux de capitaux et de paiement.

Nos partenaires commerciaux garantissent, par le biais de mesures appropriées, qu'ils appliquent les embargos ou les règlements commerciaux, les règlements d'exportation et d'importation ou les règlements actuels de lutte contre le financement du terrorisme.

2.2. Droits de l'homme

Nos partenaires commerciaux respectent les droits de l'homme et les libertés fondamentales reconnus au niveau international, selon les principes énoncés dans le Pacte mondial des Nations unies. Pour nos partenaires commerciaux également, il doit être évident de protéger et de promouvoir durablement les droits de l'homme à travers leur culture d'entreprise et leur politique commerciale.

Nous ne tolérons ni le travail des enfants ni le travail forcé, ni aucune forme d'esclavage ou de traite des êtres humains moderne.

2.3. Respect dans le cadre des relations

L'un des piliers de Schäfer Shop est la bonne culture d'entreprise, pleine de respect, de tolérance et de confiance. Chaque individu a droit à des relations respectueuses, exemptes de toute forme de discrimination. Nos partenaires commerciaux encouragent eux aussi la diversité dans leur entreprise et ne tolèrent aucune discrimination ou différenciation vis-à-vis de leurs collaboratrices et collaborateurs et de leurs partenaires commerciaux.

3. Intégrité et concurrence loyale

Schäfer Shop convainc ses clients, ses clientes ainsi que ses partenaires commerciaux par ses compétences, dans le cadre d'une libre concurrence. Nous ne tolérons pas le non-respect des principes de droit de la concurrence. Nous ne menons en particulier jamais de pourparlers contraires à la loi avec des concurrents, des partenaires commerciaux ou des clients/clientes. Nous attendons de nos partenaires commerciaux un traitement identique, juste et responsable.

Nos partenaires commerciaux respectent également une libre concurrence juste. Ils n'établissent pas d'ententes illégales et respectent les principes de concurrence et de lutte anticartel, et les mettent en œuvre de manière conséquente.

4. Prévention de la corruption

Tous les types de corruption et de subornation sont à nos yeux en contradiction avec notre obligation d'intégrité et portent durablement atteinte à la confiance de nos clients, clientes et partenaires commerciaux. Toutes les formes de soudoiment et de subornation sont donc interdites par Schäfer Shop.

Nos partenaires commerciaux n'accepteront non plus aucune forme de corruption. Dans le cadre de l'entretien de notre relation commerciale, les deux parties ont la même vision quant à la façon de traiter des invitations et des cadeaux. Les invitations à des événements ou des repas ainsi que les petites attentions peuvent constituer des moyens légitimes pour renforcer et soutenir les rapports avec les clients et les clientes ou les relations commerciales, dans la mesure où ces attentions restent dans un cadre raisonnable. Les attentions ne doivent jamais servir pour exiger des avantages commerciaux illicites et ne doivent pas prendre une forme qui pourrait remettre en question l'indépendance du travail des personnes impliquées et l'objectivité de la prise de décision.

5. Conflits d'intérêts

Chaque partenaire commercial peut être confronté à des situations dans lesquelles ses intérêts sont en contradiction avec ceux de Schäfer Shop. De tels conflits d'intérêts doivent être évités. Les partenaires commerciaux concernés par un conflit d'intérêts potentiel ou réel sont donc tenus de le déclarer immédiatement à Schäfer Shop et de le résoudre le plus rapidement possible.

6. Protection de l'environnement

Chez Schäfer Shop, nous pensons déjà aujourd'hui à demain et nous nous engageons pour une utilisation respectueuse des ressources naturelles. Il est évident pour nous d'appliquer et de respecter systématiquement toutes les dispositions légales ainsi que les règlements, directives et autres obligations qui servent à la protection de l'environnement.

Afin d'assumer pleinement notre responsabilité, nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent toutes les prescriptions environnementales pertinentes et qu'ils intègrent les aspects environnementaux dans leurs décisions d'entreprise. Nous souhaitons que nos partenaires commerciaux s'engagent pour une gestion durable et donnent la priorité aux aspects environnementaux et de protection de notre climat, afin d'assumer leur responsabilité dans ce domaine.

7. Poste de travail sûr

En respectant les lois et les réglementations relatives à la santé et à la sécurité sur le poste de travail, nos partenaires commerciaux manifestent clairement que la sécurité et la santé de chacun sont une priorité absolue. Nos partenaires commerciaux considèrent qu'il est de leur devoir de veiller à un environnement de travail sain et sans danger.

8. Protection des données

La collecte, enregistrement, traitement et transmission de données personnelles sont soumis à des règlements spéciaux de protection des données. Afin de garantir la protection particulière de la vie privée, nos partenaires commerciaux respectent les lois en vigueur sur la protection des données personnelles.

9. Respect de ce code de conduite

Nos partenaires commerciaux s'engagent à ce que les principes présentés dans ce code de conduite soient respectés et mis activement en pratique dans leur entreprise. Ils garantissent que les normes minimales définies ici sont respectées dans leur relation contractuelle avec Schäfer Shop. Les principes de ce code de conduite doivent être respectés tout au long de la chaîne de création de valeur. Nos partenaires commerciaux choisissent donc soigneusement les partenaires contractuels qu'ils emploient dans le cadre de leur activité pour Schäfer Shop. Ils les informent des principes de ce code de conduite et s'engagent à ce que ces principes soient également respectés par leurs partenaires contractuels.

9.1. Conséquence du non-respect

Schäfer Shop applique avec ses partenaires commerciaux une culture de la coopération entre partenaires. En cas de soupçon de violation du présent code de conduite, nos partenaires commerciaux aident Schäfer Shop à éclaircir les faits.

En cas de violation du code de conduite, Schäfer Shop se réserve le droit de réagir de manière appropriée et selon la gravité de la violation. Il s'agit, entre autres, de la demande visant à supprimer immédiatement l'infraction, de dommages-intérêts ou de la résiliation du contrat. En cas de violation grave du code de conduite, Schäfer Shop se réserve le droit de résiliation extraordinaire du contrat.

10. Interlocuteurs et interlocutrices

Pour toute question générale relative à ce code de conduite ou en cas de doute sur l'application des principes, veuillez vous adresser à votre interlocutrice ou interlocuteur de Schäfer Shop. Le service légal et celui des RH sont en outre à votre disposition pour centraliser vos questions et suggestions.



J'ai/nous avons pris connaissance du code de conduite de Schäfer Shop (version 1.0, février 2022) indiqué ci-dessus.

Nous nous engageons à respecter par ailleurs les principes qui y sont présentés vis-à-vis de nos partenaires et représentant(e)s commerciaux(ales) et sous-traitant(e)s lorsque cela s'avère nécessaire.